



ALERTE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL!

Un collègue de la DO Grand Nord-Est a mis fin à ses jours le 10 juin.

Son épouse a fait parvenir à la CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) concernée, un courrier faisant état de sa souffrance au travail. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

FOCom a obtenu de la direction qu'elle s'engage à ce que l'analyse de ce drame soit menée dans un souci permanent de transparence, dans la confidentialité qu'impose la situation, dans la dignité qui est due à la famille et aux proches, et ce tout au long de l'enquête paritaire, jusqu'à la restitution des conclusions et au-delà.

Ce nouveau drame (4 autres cas de suicides ou tentatives de suicide auraient été recensés depuis début 2022) nous renvoie à la période la plus noire pour notre entreprise la crise sociale à France Télécom.

En séance du CSEC d'Orange (Comité Social et Economique Central) le 14 juin, FOCom a déclaré que :

- à force de supprimer des postes sans les remplacer,
- à force de pressions qui se multiplient sur la création de valeur, la qualité de service, la polyvalence,
- à force d'incivilités client laissées sans réponse adaptée,
- à force de projets immobiliers recherchant l'économie à tout prix et peu importe la dégradation des conditions de travail des salariés,
- à force de réorganisations forcenées pour toujours plus de rentabilité et toujours moins de main d'œuvre,

- à force d'ignorer les alertes continues des organisations syndicales, au sein d'instances représentatives du personnel, devenues pour la Direction de simples chambres d'enregistrement, de nombreux salariés sont en souffrance, sans que les directions prennent sérieusement en considération les signaux relevés par l'enquête triennale sur le stress et les conclusions alarmantes des rapports des médecins du travail et du service social.

L'ensemble des élus du CSEC a également demandé la tenue de séances extraordinaires pour étudier au niveau national les points suivants, pendant les périodes 2020, 2021 et 2022 :

- les tentatives de suicide, les suicides, les burn out, les bore out,
- l'évolution de l'absentéisme, un focus sur les arrêts longue maladie, le détail des incapacités partielles et totales,
- le bilan des Comités Médicaux Sociaux,
- le nombre de dossiers d'enquêtes pour HVT (Harcèlements et Violences au Travail),
- la liste des alertes et DGI (Dangers Graves et Imminents) acceptés et refusés avec la synthèse des enquêtes,
- la liste des plans d'action mis en œuvre suite aux préconisations des Instances Représentatives du Personnel.

FOCom est mobilisé pour obtenir la protection de l'ensemble des salariés et exige des actions immédiates de la part des dirigeants de l'entreprise, conformément à la responsabilité légale d'employeur, en matière de santé et sécurité au travail.



J'adhère à FOCom en ligne

